

Activités Sociales et Culturelle en PACA

ENFIN !!!!!!!!!

4 mai
2020

Il aura fallu, en PACA, attendre plus **6 mois** depuis les élections professionnelles, pour que FO/CGT/SNU soumette au vote des élus du CSE les orientations ASC.

6 mois d'attente pour que les **mêmes** organisations syndicales (FO/CGT/SNU) nous ressortent le **même** projet ASC (malgré les promesses électorales de certains), **sans tenir compte du contexte actuel et des probables contraintes pour voyager cette année ...**

En réalité, ce n'est pas tout à fait le même projet puisque les montants des remboursements seront encore revus... **à la baisse...**

Même projet = mêmes écueils

La **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** est **CONTRE** la moyenne économique, néanmoins, nous avons proposé à FO/CGT/SNU de prendre en compte le [revenu fiscal de référence](#) car, comme son nom l'indique, c'est l'outil de référence pour le versement de certaines aides sociales et avantages fiscaux...proposition **rejetée** par FO/CGT/SNU

Un projet déconnecté de la réalité sociale

- Vous êtes couple Pôle Emploi ? **Domage !!**

Vous étiez auparavant l'un à l'ANPE et l'autre à l'ASSEDIC, vous pouviez bénéficier, pour votre enfant, d'une prise en charge par le CE d'une institution et un complément par le CE de l'autre institution dans la limite du montant de la facture.

Avec FO/CGT/SNU ce sera le moins disant pour les salariés et le pire des 2 !

- Vous êtes parents séparés ? **Raté !!!**

Le CSE vous oblige, si vous n'avez pas la garde de votre enfant, à verser une pension ou à avoir un jugement pour ouvrir droit aux prestations pour votre propre enfant !

Avec FO/CGT/SNU on invente des règles contraignantes pour les salariés !

- Vous êtes couple Pôle Emploi séparé ?!! **Alors là, vous le faites exprès !!!**

Vous devrez vous débrouiller avec votre ex-compagnon pour que cela soit lui **OU** vous qui profitez des avantages du CSE pour votre enfant. Et tant pis, si l'autre parent veut inscrire votre enfant au parc de loisirs pendant qu'il en aura la garde, il n'aura pas de prise en charge **comme s'il n'avait pas de CE...**

Heureusement que FO/CGT/SNU prétendent défendre le mieux disant, le meilleur des deux (trois) statuts, vouloir le meilleur pour les agents, s'interdire le nivellement par le bas, combattre les inégalités et les discriminations sinon quelles seraient les ASC en PACA ??!!!

Bon, il est vrai que si FO/CGT/SNU cherchaient le meilleur pour vous, ils vous demanderaient votre avis... (proposition **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** rejetée par FO/CGT/SNU)

A Pôle Emploi PACA, des pères ou des mères se retrouvent donc exclus des prestations ASC pour leur propre enfant !!

Pour la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** cela est inadmissible.

A la différence du SNAP, SUD et CFDT, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** ne peut voter que **CONTRE** un tel projet.

Consultez [notre projet ASC](#), le **SEUL** projet alternatif au projet FO/CGT/SNU.

Vous espérez un projet simple, facile et rapide à mettre en œuvre ? Rendez-vous dans 4 ans !

Avec une dotation ASC annuelle de 3.700.000€ pour 4.000 agents nous sommes en droit d'attendre mieux !